



Problème sur remise en état d'un appartement de 35mètre carré

Par **julien0607**, le **02/07/2010** à **11:20**

Bonjour,

J'ai accepté de prendre un architecte coordonnateur avec l'entreprise de son choix pour remettre en état un appartement de 35 mètres carré que je viens d'acheter afin de l'habiter en résidence principale au plus vite.

Aujourd'hui pratiquement rien n'est réalisé (environ 15% du total du chantier alors que j'ai déjà versé 62,45% à l'entreprise et 50% à l'architecte coordonnateur des montants réclamés par devis pour un, par contrat pour l'autre) Nous sommes à 5 jours ouvrables du délai contractuel de 30 jours ouvrables.

Que dois-je faire?

Merci de bien vouloir m'apporter votre compétence.

JL Jeanroy